

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton (SOTIPAPIER)

Siège Social : 13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint-Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

La société SOTIPAPIER, publie ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2021, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : M Lassaad BORGHI (PWC-Les commissaires aux comptes associés MTBF) et M Wassim CHAKROUN (GRANT THORNTON -Tunisie Audit et Conseil).

Bilan
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2021	2020
Actifs			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles		1 347 228	1 191 809
Moins Amortissements		(1 032 926)	(819 491)
	V.1	314 302	372 318
Immobilisations corporelles		111 288 029	102 516 543
Moins Amortissements		(72 415 587)	(66 877 976)
	V.2	38 872 442	35 638 567
Immobilisations financières		4 738 777	4 233 064
Moins provisions		(1 007 426)	(821 289)
	V.3	3 731 351	3 411 775
Total des actifs immobilisés		42 918 095	39 422 660
Total des actifs non courants		42 918 095	39 422 660
Actifs courants			
Stocks		30 675 168	21 962 867
Moins provisions		(382 935)	(830 985)
	V.4	30 292 233	21 131 882
Clients et comptes rattachés		39 915 485	37 213 788
Moins provisions		(4 984 556)	(3 774 137)
	V.5	34 930 929	33 439 651
Autres actifs courants	V.6	2 562 810	3 977 709
Placements et autres actifs financiers	V.7	26 694	28 127
Liquidités et équivalents de liquidités	V.8	960 479	1 890 968
Total des actifs courants		68 773 145	60 468 337
Total des actifs		111 691 240	99 890 997

Bilan
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2021	2020
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital		30 456 416	30 456 416
Réserves légales		3 045 642	3 045 642
Résultats reportés		8 208 466	18 574 951
Prime d'émission		10 617 831	10 617 831
Autres capitaux propres		408 710	-
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		52 737 065	62 694 840
Résultat de l'exercice		18 638 969	1 508 723
Total des capitaux propres avant affectation	V.9	71 376 034	64 203 563
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	V.10	8 548 240	11 227 979
Provision pour risques et charges	V.11	208 973	255 421
Total des passifs non courants		8 757 213	11 483 400
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	V.12	19 074 223	11 116 829
Autres passifs courants	V.13	3 346 545	3 941 705
Concours bancaires et autres passifs financiers	V.14	9 137 225	9 145 500
Total des passifs courants		31 557 993	24 204 034
Total des passifs		40 315 206	35 687 434
Total des capitaux propres et des passifs		111 691 240	99 890 997

ETAT DE RESULTAT
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2021	2020
Produits d'exploitation			
Revenus		127 383 207	82 677 913
Autres produits d'exploitation		517 409	139 204
Total des produits d'exploitation	VI.1	127 900 616	82 817 117
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis		1 724 538	(797 699)
Achats de matières premières consommés	VI.2	(56 101 935)	(33 041 246)
Achats d'approvisionnements consommés	VI.3	(28 398 444)	(24 260 888)
Charge de personnel	VI.4	(8 243 934)	(7 309 500)
Dotations aux amortissements et aux provisions	VI.5	(6 704 184)	(9 240 484)
Autres charges d'exploitation	VI.6	(5 766 001)	(4 557 970)
Total des charges d'exploitation		(103 489 960)	(79 207 787)
Résultat d'exploitation		24 410 656	3 609 330
Charges financières nettes	VI.7	(2 761 291)	(2 484 546)
Produits des placements	VI.8	707 072	329 455
Autres gains ordinaires	VI.9	108 384	362 066
Autres Pertes Ordinaires	VI.10	(873 878)	(185 246)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		21 590 943	1 631 059
Impôt sur les bénéfices		(2 951 974)	(622 336)
Résultat des activités ordinaires après impôt		18 638 969	1 008 723
Eléments extraordinaires		-	500 000
Résultat net de l'exercice		18 638 969	1 508 723

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Pour l'exercice clos le 31 décembre

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2021	2020
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Résultat net		18 638 969	1 508 723
Ajustements pour :			
(+) Amortissements et provisions		6 704 184	9 240 484
(-) Résorption Subvention d'investissement		(408 710)	-
- Variation des :			
* Stocks		(8 712 301)	14 610 681
* Créances		(2 701 697)	(5 163 432)
* Autres actifs et prêts au personnel		1 462 332	(3 466 831)
* Fournisseurs et autres dettes		7 957 394	3 858 767
* Autres passifs		(583 758)	(1 663 530)
* Plus-value sur cession d'immobilisations		(8 000)	-
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	VII.1	22 348 413	18 924 862
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décassements liés à l'acquisition des immobilisations corporelles & incorporelles		(9 059 041)	(6 471 900)
Encaissements provenant de la cession des immobilisations corporelles & incorporelles		17 000	-
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations financières		(505 713)	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	VII.2	(9 547 754)	(6 471 900)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Encaissements provenant des emprunts		40 100 000	31 717 000
Remboursement d'emprunts		(42 952 472)	(30 488 358)
Distributions de dividendes		(11 875 208)	(12 992 875)
Encaissements liés aux subventions d'investissements		817 420	-
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	VII.3	(13 910 260)	(11 764 233)
Variation de trésorerie	VII.4	(1 109 601)	688 729
Trésorerie au début de l'exercice		1 752 001	1 063 272
Trésorerie à la clôture de l'exercice		642 400	1 752 001

I. Présentation de la société

La société « SOTIPAPIER » a été créée en 1981 à Belli (Gouvernorat de Nabeul) sous la forme de société à responsabilité limitée pour un capital de 230.000 dinars.

Elle s'est transformée en une société anonyme par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 août 2010.

Depuis, la société a augmenté à maintes reprises son capital qui s'élève actuellement à 30.456.416 dinars divisé en 27.941.666 actions nominatives de 1,090 dinar chacune entièrement libérées.

L'objet de la société consiste essentiellement en la fabrication du papier d'emballage de type Kraft pour les sacs de grandes contenances ainsi que du papier pour ondulé (Testliner et cannelure).

Elle possède une capacité de production de 80.000 tonnes par an, emploie plus de 280 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires dépassant les 127 millions de Dinars Tunisiens au cours de l'exercice 2021.

II. Faits significatifs de la période

- L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 08 juin 2021 a décidé de distribuer des dividendes relatifs à l'exercice 2020 pour 11.875.208 DT. Cette distribution a eu lieu le 25 juin 2021.
- La société Sotipapier a acquis 599 parts sociales de la société La Tunisienne de collecte et de Tri "Tu-Collect" pour un montant de 479.200 DT soit 800 DT la part sociale, ce qui a porté le pourcentage de détention de 80% à 99,99%.

III. Référentiel comptable

Déclaration de conformité

Les états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2021 sont établis conformément aux dispositions :

- De la Loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises
- Des Normes Comptables Tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Et des arrêtés du Ministère des finances portant approbation des normes comptables.

Principes & conventions comptables

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement) ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

Les états financiers sont établis en dinar tunisien et comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes aux états financiers, ils sont établis en respect des caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière, à savoir :

- l'intelligibilité ;
 - la pertinence ;
 - la fiabilité ; et
 - la comparabilité.
- Le bilan fournit l'information sur la situation financière de la société et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations. Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs.
La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.
 - L'état de résultat fournit les renseignements sur la performance de la société. La méthode de présentation retenue est celle autorisée qui consiste à classer les produits et les charges en fonction de leur nature. En effet, la présentation en fonction de la provenance et de la nature des produits et des charges est autorisée pour tenir compte de la culture comptable en vigueur.

SOTIPAPIER utilise la méthode autorisée pour la présentation de son état de résultat. Le paragraphe 52 de la norme comptable NC01 stipule que : « Au cas où une entreprise utilise la méthode autorisée, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination. Pour ce faire, elle peut utiliser le modèle figurant à l'annexe 7. Cette opération vise à permettre aux entreprises de s'adapter à la présentation par destination ». Cette présentation étant facultative, la SOTIPAPIER ne publie pas cette note.

- L'état des flux de trésorerie renseigne sur la manière avec laquelle la société a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement et à travers d'autres facteurs affectant sa liquidité et sa solvabilité. Les flux de trésorerie sont présentés en utilisant la méthode indirecte (méthode autorisée) qui consiste à présenter les flux de trésorerie liés à l'exploitation en corrigeant le résultat net de l'exercice pour tenir compte des opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de tout report ou régularisation d'encaissements ou de décaissements passés ou futurs et des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.
- Les notes aux états financiers comprennent les informations détaillant et analysant les montants figurant au bilan, à l'état de résultat et à l'état des flux de trésorerie ainsi que les informations supplémentaires utiles aux utilisateurs. Elles comprennent les informations dont la publication est requise par les normes tunisiennes et d'autres informations qui sont de nature à favoriser la pertinence des états financiers.

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et dont notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

IV. Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les principes comptables les plus pertinents tels que retenus par SOTIPAPIER pour l'élaboration de ses états financiers se résument comme suit :

1- Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition hors taxes déductibles et sont amorties suivant la méthode d'amortissement linéaire en tenant compte de la durée de vie estimée de chaque bien immobilisé.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Rubrique	Taux	Durée
Logiciels	33,33%	3 ans
Constructions	5%	20 ans
Matériels et outillages	10%	10 ans
Matériel de transport	20%	5 ans
Agencement aménagement installation	20%	5 ans
Matériel Informatique	20%	5 ans
Mobiliers de bureau	20%	5 ans
Révision générale Turbine à gaz	25%	4 ans

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis. La méthode d'amortissement, la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

2- Immobilisations financières

Un placement est un actif détenu par une entreprise dans l'objectif d'en tirer des bénéfices sous forme d'intérêts, de dividendes ou de revenus assimilés, des gains en capital ou d'autres gains tels que ceux obtenus au moyen de relations commerciales.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

3- Stocks

Les stocks de SOTIPAPIER sont constitués des rubriques suivantes :

- Stock de matières premières,
- Stock de matières consommables et pièces de rechange,
- Stock de produits finis,

La valorisation des stocks de matières premières est effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré (CMP).

La valorisation des stocks de pièces de rechange et de matières consommables est effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré (CMP).

La valorisation des stocks de produits finis est effectuée selon la méthode du coût de production.

4- Clients & comptes rattachés

Sont logées dans cette rubrique les créances ordinaires, les créances contentieuses et les créances matérialisées par des effets.

A chaque exercice comptable, la société procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client.

Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

5- Emprunt

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an, relatives au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants. Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

6- Revenus

Les revenus sont comptabilisés au vu de la réalisation de l'ensemble des conditions suivantes :

- La livraison a été effectuée,
- Le montant de la vente est mesuré de façon fiable,
- Les avantages futurs associés à l'opération de vente bénéficieront à l'entreprise,
- Les coûts encourus concernant l'opération sont mesurés de façon fiable.

Les revenus représentent la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente de produits fabriqués (en hors taxes).

7- Conversion des éléments monétaires libellés en monnaie étrangère

Les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont évalués au cours de change à la date de clôture des comptes.

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinar Tunisien. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. A la date de clôture, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

8- Provision pour indemnité de départ à la retraite

La convention collective du secteur de l'Imprimerie, Reliure, Brochure, Transformation du Carton et du Papier et Photographie prévoit une indemnité de départ à la retraite (IDR) égale à :

- 3 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté égale ou supérieure à 25 ans ;
- 2 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté allant de 10 à 24 ans ;

Par ailleurs Sotipapier calcule la provision en prenant en considération en plus de l'indemnité prévu par la convention collective 1 mois de salaire brut à partir d'un an d'ancienneté.

Conformément au cadre conceptuel de la comptabilité, et en respect de la convention de rattachement des charges aux produits, la société procède à la constitution d'une provision pour IDR qui tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non-courants.

Cette provision est estimée selon la méthode du régime d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies telle que définie par la norme IAS 19 Avantages du personnel.

V. Notes relatives au Bilan

1. Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2021 à 1.347.228 DT contre 1.191.809 DT au 31 décembre 2020. Le détail des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Concession, brevet et procédés	176 294	176 294
Logiciel	1 063 801	964 066
Immobilisations incorporelles en cours	107 133	51 449
Valeur brute	1 347 228	1 191 809
Moins Amortissements	(1 032 926)	(819 491)
Total net	314 302	372 318

Le détail de ces immobilisations ainsi que leurs amortissements sont consignés au niveau du « Tableau de variation des immobilisations ».

2. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2021 à 111.288.029 DT contre 102.516.543 DT au 31 décembre 2020. Le détail des immobilisations corporelles se présente comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Terrain	204 964	204 964
Constructions	8 727 284	8 727 284
AAI	3 449 789	2 774 099
Matériel et outillage industriel	87 521 343	84 341 426
Matériel de transport	3 211 948	3 289 084
Matériel informatique	725 770	489 740
MMB	235 616	183 191
Immo corporelles en cours	4 010 691	2 506 755
Avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles	3 200 624	-
Valeur brute	111 288 029	102 516 543
Moins Amortissements	(72 415 587)	(66 877 976)
Total net	38 872 442	35 638 567

Le détail de ces immobilisations ainsi que leurs amortissements sont consignés au niveau du « Tableau de variation des immobilisations » ci-après :

Tableau de variation des immobilisations et des amortissements

Libellé	Valeur brute au 31/12/2020	Acquisitions 2021	Reclassements 2021	Cessions 2021	Valeur brute au 31/12/2021	Amort. Ant. 2020	Dotation 2021	Amort iss. Mat. Cédé	Amort. Cumulés au 31/12/2021	VCN 31/12/2021
Concessions, brevets & procédés	176 294	-	-	-	176 294	(176 294)	-	-	(176 294)	-
Logiciels	964 066	99 735	-	-	1 063 801	(643 197)	(213 435)	-	(856 632)	207 169
Immobilisations Incorporelles en cours	51 449	55 684	-	-	107 133	-	-	-	-	107 133
Total des Immobilisations Incorporelles	1 191 809	155 419	-	-	1 347 228	(819 491)	(213 435)	-	(1 032 926)	314 302
Terrains	204 964	-	-	-	204 964	-	-	-	-	204 964
Construction	2 683 729	-	-	-	2 683 729	(2 102 628)	(35 960)	-	(2 138 588)	545 141
Construction Siège Mégrine	2 672 298	-	-	-	2 672 298	(545 706)	(133 627)	-	(679 333)	1 992 965
Construction PM2	606 560	-	-	-	606 560	(606 560)	-	-	(606 560)	-
Construction PM3	808 977	-	-	-	808 977	(781 969)	(20 509)	-	(802 478)	6 499
Construction Magasin Stock MA PB+Chaudière	508 512	-	-	-	508 512	(462 782)	(8 797)	-	(471 579)	36 933
Nouv. Admin.+Atelier Mécanique+Atelier Electrique	836 892	-	-	-	836 892	(818 431)	(5 757)	-	(824 188)	12 704
Construction dépôt MP	610 316	-	-	-	610 316	(386 893)	(22 342)	-	(409 235)	201 081
Matériel & outillage	66 216 066	1 295 142	372 926	(55 000)	67 829 134	(43 060 221)	(3 195 039)	-	(46 255 260)	21 573 874
Turbine à gaz	6 291 812	44 416	-	-	6 336 228	(6 004 695)	(33 970)	-	(6 038 665)	297 563
Révision générale Turbine à gaz	3 675 474	601 053	814 153	-	5 090 680	(2 889 217)	(582 156)	-	(3 471 373)	1 619 307
Presse à Sabot	8 158 074	107 227	-	-	8 265 301	(4 487 533)	(827 144)	-	(5 314 677)	2 950 624
Agencement, aménagement, installation	2 774 099	427 937	247 753	-	3 449 789	(1 981 498)	(325 983)	-	(2 307 481)	1 142 308
Matériel roulant	3 289 084	-	-	(77 136)	3 211 948	(2 253 708)	(338 820)	77 135	(2 515 393)	696 555
MMB & Matériel Informatique	672 931	281 316	7 139	-	961 386	(496 135)	(84 642)	-	(580 777)	380 609
Immobilisations corporelles en cours	2 506 755	6 146 531	(1 441 971)	-	7 211 315	-	-	-	-	7 211 315
Total des Immobilisations corporelles	102 516 543	8 903 622	-	(132 136)	111 288 029	(66 877 976)	(5 614 746)	77 135	(72 415 587)	38 872 442
Total	103 708 352	9 059 041	-	(132 136)	112 635 257	(67 697 467)	(5 828 181)	77 135	(73 448 513)	39 186 744

3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées par des participations et par des dépôts et cautionnements.

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Participations	3 147 200	2 668 000
Dépôts et cautionnements	1 591 577	1 565 064
Total	4 738 777	4 233 064
Moins Provisions	(1 007 426)	(821 289)
Total net	3 731 351	3 411 775

Titres de participation

Les participations se présentent comme suit :

Mouvements	Valeur brute 31/12/2020	Valeur brute 31/12/2021	Provisions pour dépréciation			Valeur nette 31/12/2021
			31/12/2020	Dotations	31/12/2021	
Nature des titres						
Titres de participation :						
<i>Détenus sur les filiales</i>						
TUCOLLECT	240 000	719 200	-	-	-	719 200
SFTC	2 000 000	2 000 000	651 015	-	651 015	1 348 985
<i>Autres participations</i>						
Marina Hôtel	350 000	350 000	145 274	186 137	331 411	18 589
BTS	40 000	40 000	-	-	-	40 000
Sté expansion tourisme	25 000	25 000	25 000	-	25 000	-
SODEK SICAR	10 000	10 000	-	-	-	10 000
Sté Tunisienne de codification	3 000	3 000	-	-	-	3 000
Total	2 668 000	3 147 200	821 289	186 137	1 007 426	2 139 774

Dépôts et cautionnements

Les dépôts et cautionnements se détaillent comme suit :

Dépôts et cautionnements	31/12/2021	31/12/2020
Avance cautionnements STEG	1 591 577	1 565 064
Total Brut	1 591 577	1 565 064

4. Stocks

La valeur brute des stocks s'élève au 31 décembre 2021 à 30.675.168 DT contre 21.962.867 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Matières premières	12 852 588	5 976 972
Consommables et pièces de rechange	11 016 206	10 923 840
Produits finis	6 766 488	5 041 950
Consommables et pièces de rechange en transit	39 886	20 105
Total	30 675 168	21 962 867
Provision	(382 935)	(830 985)
Total net	30 292 233	21 131 882

5. Clients et comptes rattachés

La valeur brute des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2021 à 39.915.485 DT contre 37.213.788 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Clients	13 293 539	10 254 533
Clients Ventes d'énergie (STEG)	760 180	734 623
Clients douteux	4 118 517	3 774 137
Effets à recevoir	18 457 277	20 334 724
Chèques en portefeuille	3 285 972	2 115 771
Total	39 915 485	37 213 788
Provision pour dépréciation des comptes clients	(4 984 556)	(3 774 137)
Total net	34 930 929	33 439 651

6. Autres actifs courants

Le solde brut des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2021 à 2.562.810 DT contre 3.977.709 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs locaux débiteurs	55 049	112 861
Personnel-avances et acomptes	47 797	57 977
Etat, impôts et taxes (crédit IS)	2 089 481	3 539 362
Etat, impôts et taxes (crédit TVA) Actif	58 112	2 676
Etat, impôts et taxes (droits de douane et divers)	24 925	91 654
Débiteurs divers	96 547	32 958
Charges constatées d'avance	190 899	140 221
Total	2 562 810	3 977 709

7. Placements et autres actifs financiers

Le solde des placements et autres actifs financiers s'élève au 31 décembre 2021 à 26.694 DT contre 28.127 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Prêts au personnel	26 694	28 127
Total	26 694	28 127

8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2021 à 960.479 DT contre 1.890.968 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Banques	670 479	1 148 924
Effets à l'encaissement	180 000	594 706
Chèques remis à l'encaissement	100 000	137 338
Caisse	10 000	10 000
Total	960 479	1 890 968

9. Capitaux propres

L'évolution de la structure de capital se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2021		31/12/2020	
	Montant	%	Montant	%
Recall Holding	10 390 050	34,11%	10 390 050	34,11%
Value Consulting	8 755 121	28,75%	8 755 121	28,75%
Han TN	1 470 138	4,83%	1 470 138	4,83%
Swicorp Conseil & Invest.	1 446 322	4,75%	1 446 322	4,75%
Ekuity Capital (ex CTKD)	1 308 000	4,29%	1 308 000	4,29%
Divers public	7 086 785	23,27%	7 086 785	23,27%
Total	30 456 416	100%	30 456 416	100%

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2021 à 71.376.035 DT. Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Prime d'émission	Subvention d'investissement	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2020	30 456 416	3 045 642	18 574 951	10 617 831	-	1 508 723	64 203 563
Résultats reportés	-	-	1 508 723	-	-	(1 508 723)	-
Réserves légales	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	(11 875 208)	-	-	-	(11 875 208)
Subvention Fodec	-	-	-	-	817 420	-	817 420
Subvention FODEC inscrite aux comptes de résultat	-	-	-	-	(408 710)	-	(408 710)
Résultat de l'exercice 2021	-	-	-	-	-	18 638 969	18 638 969
Capitaux propres au 31/12/2021	30 456 416	3 045 642	8 208 466	10 617 831	408 710	18 638 969	71 376 034

La hausse des capitaux propres de 7.172.471 DT entre le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2021 provient essentiellement de :

- 1- La distribution de dividendes pour 11.875.208 DT lors de l'affectation du bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2020 conformément à la cinquième résolution du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 08 juin 2021, à savoir :

Résultat net au 31/12/2020	1 508 723
Résultats reportés	18 574 951
Reliquat 1	20 083 674
Bénéfices distribuables	20 083 674
Dividendes 2020 (27.941.666 actions * 0,425 DT) (*)	11 875 208
Reliquat 2	8 208 466
Résultats reportés au 31/12/2020	8 208 466

(*) La mise en paiement des dividendes a été effectuée le 25 juin 2021.

- 2- La constatation d'un résultat bénéficiaire de l'exercice pour 18.638.969 DT.

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 est de 0,667 DT contre 0,054 DT au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

En TND	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net	18 638 969	1 508 723
Nombre moyen pondéré d'actions	27 941 666	27 941 666
Résultat par action	0,667	0,054

Le capital de la société est constitué de 27.941.666 actions ordinaires pour une valeur nominale de 1,090 DT chacune comportant les mêmes droits de vote et réparti comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Recall Holding	9 532 156	9 532 156
Value Consulting	8 032 221	8 032 221
Han TN	1 348 750	1 348 750
Swicorp Conseil & Invest.	1 326 901	1 326 901
Ekuity Capital (Ex CTKD)	1 200 000	1 200 000
Divers public	6 501 638	6 501 638
Total	27 941 666	27 941 666

Note : Une AGE tenue le 08 juin 2021 a décidé d'annuler l'augmentation de capital décidée le 31 mai 2019 et de la remplacer par une nouvelle augmentation de capital avec la suppression des DPS (réservée pour le management de la société). L'augmentation sera opérée à la valeur nominale 1,090 DT l'action majorée d'une prime d'émission de 2,210 DT par action soit un total de 3,300 DT par action. L'augmentation de capital projetée serait ainsi de 264.243 dinars avec une prime d'émission de 535.759 dinars ayant comme date de jouissance des nouvelles actions qui est prévue pour le 1^{er} janvier 2021.

10. Emprunts

Le solde de cette rubrique correspond aux échéances à plus d'un an des crédits à moyen et long terme qui se détaillent comme suit :

Désignation	Échéances à LT au 31/12/20	Échéances à CT au 31/12/20	Remboursements 2021	Échéances à - d'1 an au 31/12/21	Échéances à LT au 31/12/21	Durée	Taux
BT 2.750.000 DT	-	137 500	137 500	-	-	5 ans	TMM+1,25%
BIAT 1.260.000 DT	-	126 000	126 000	-	-	5 ans	TMM+1,25%
BIAT 1.870.000 DT	-	356 190	356 190	-	-	5 ans	TMM+1,25%
BIAT 5.430.000 DT	3 102 857	1 034 286	1 034 286	1 034 286	2 068 572	7 ans	TMM+1,25%
BT 4.830.000 DT	3 791 456	703 162	703 162	750 118	3 041 338	8 ans	TMM+1,25%
BNA 1.810.000 DT	1 267 000	362 000	362 000	362 000	905 000	7 ans	TMM+1,25%
BT 3.200.000 DT	3 066 666	133 334	133 334	533 336	2 533 330	7 ans	TMM+1,25%
Total	11 227 979	2 852 472	2 852 472	2 679 740	8 548 240		

11. Provisions pour risques et charges

La « provision pour risques et charges » concerne l'indemnité de départ à la retraite qui s'élève à 208.973 DT au 31 décembre 2021 contre 255.421 DT au 31 décembre 2020.

12. Fournisseurs et comptes rattachés

La valeur brute de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2021 à 19.074.223 DT contre 11.116.829 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs locaux	4 136 084	3 077 176
Fournisseurs étrangers	10 257 831	6 062 993
Fournisseurs, effets à payer	1 269 253	802 146
Fournisseurs, factures non parvenues	3 411 055	1 174 514
Total	19 074 223	11 116 829

13. Autres passifs courants

La valeur des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2021 à 3.346.545 DT contre 3.941.705 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Rémunérations dues au personnel	6 604	3 267
CSS à payer	229 001	29 235
Receveur des finances	1 583 011	2 369 978
Charges à payer pour congés à payer	527 314	553 370
Charges à payer	312 270	288 129
CNSS	687 765	579 350
Retenue Personnel	580	391
Etat, impôts et taxes (crédit TVA)	-	117 985
Total	3 346 545	3 941 705

14. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2021 à 9.137.225 DT contre 9.145.500 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Chèques en circulation	187 547	138 967
Virement émis en cours	130 532	-
Total concours bancaires	318 079	138 967
Financement de stock	6 100 000	6 100 000
Échéance CMT à - d'1 an	2 679 740	2 852 472
Intérêts courus	39 406	54 061
Total autres passifs financiers	8 819 146	9 006 533
Total	9 137 225	9 145 500

Le détail des crédits de financement de stocks se présente comme suit :

Libellé	31/12/2020	Nouveaux emprunts	Remboursement 2021	31/12/2021
BT	1 750 000	10 500 000	10 500 000	1 750 000
BIAT	1 750 000	8 750 000	8 750 000	1 750 000
BNA	1 000 000	5 000 000	5 000 000	1 000 000
Attijari Bank	1 000 000	4 000 000	4 000 000	1 000 000
UBCI	600 000	2 400 000	2 400 000	600 000
Total	6 100 000	30 650 000	30 650 000	6 100 000

VI. Notes relatives à l'Etat de Résultat

1. Produits d'exploitation

Revenus

Les revenus s'élèvent au 31 décembre 2021 à 127.383.207 DT contre 82.677.913 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Ventes Kraft	76 036 730	50 210 562
Ventes PPO	55 688 135	34 267 852
Ventes Energie	2 345 026	2 424 790
Autres	379 682	314 397
Ristournes	(7 066 366)	(4 539 688)
Total	127 383 207	82 677 913

Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2021 à 517.409 DT contre 139.204 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Loyers	72 930	69 458
Subvention d'investissement	408 710	-
Subvention d'exploitation	35 769	69 746
Total	517 409	139 204

2. Achats de matières premières consommés

Les achats de marchandises consommées s'élèvent au 31 décembre 2021 à 56.101.935 DT contre 33.041.246 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Achats pâte à papier	40 396 241	14 300 649
Achats pâte à papier en transit	3 172 502	-
Achats vieux papier	19 408 807	8 832 840
Variation Stock MP	(6 875 615)	9 907 757
Total	56 101 935	33 041 246

3. Achats approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés s'élèvent au 31 décembre 2021 à 28.398.444 DT contre 24.260.888 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Consommation Gaz	13 796 683	11 862 552
Achats électricité	1 588 505	985 600
Achats eau	90 995	76 546
Achats pièces de rechange (PDR)	2 963 382	1 848 418
Achats Matières consommables	10 627 462	5 471 686
Achats Matières consommables en transit	82 469	-
Achats fournitures de bureau et moyens généraux	161 310	110 860
Variation des stocks	(912 362)	3 905 226
Total	28 398 444	24 260 888

4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2021 à 8.243.934 DT contre 7.309.500 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Salaire de base	4 126 546	3 749 206
Primes	1 942 527	1 668 993
Congés payés	293 613	234 891
Indemnités de stage	50 634	29 222
Transfert de charges	(33 630)	(27 750)
Charges sociales légales	1 040 998	921 356
Autres Charges de personnel	352 242	287 720
Accidents de travail	115 108	100 210
Rémunération DG (*)	355 896	345 652
Total	8 243 934	7 309 500

(*) Le directeur général a bénéficié au titre de l'exercice 2021 d'un salaire net de 224.366 DT servi par la société SOTIPAPIER. Le montant de la charge brute s'élève à 355.896 DT.

5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31 décembre 2021 à 6.704.184 DT contre 9.240.484 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Dotations aux amortissements	5 828 181	5 473 396
Provisions pour départ à la retraite	18 324	-
Dotations pour dépréciation des créances clients	1 210 419	3 705 015
Provisions pour dépréciation de stocks	158 559	74 125
Provision pour congés payés	3 933	16 073
Provision pour dépréciation des titres de participation	186 137	157 012
Total	7 405 553	9 425 621
Reprise/provision pour dépréciation des comptes clients	-	(31 252)
Reprise/provision pour dépréciation de stocks	(606 609)	(150 866)
Reprise/provision pour départ à la retraite	(64 771)	(3 019)
Reprise/provision pour congés payés	(29 989)	-
Total net	6 704 184	9 240 484

6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2021 à 5.766.001 DT contre 4.557.970 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Locations	159 898	129 200
Entretiens et réparations	2 236 438	1 679 632
Assurances	338 867	304 008
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	1 201 457	901 603
Publicité, publications, relations publiques	116 237	382 644
Transport	517 089	314 919
Déplacements, missions et réceptions	100 151	89 920
Frais postaux et de Télécom.	34 631	53 712
Services bancaires et assimilés	207 681	122 511
Subventions et dons	46 188	114 639
Jetons de présence	120 000	90 000
Impôts et taxes	458 363	345 947
Contribution conjoncturelle (CSS)	229 001	29 235
Total	5 766 001	4 557 970

7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2021 à 2.761.291 DT contre 2.484.546 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts/Comptes courants	15 517	54 046
Intérêts/effets escomptés	1 108 903	595 243
Intérêts/Financement de stock	436 990	466 644
Intérêts/Financement en dinars	133 839	187 964
Intérêts/CMT	975 112	1 122 098
Total	2 670 361	2 425 995
Perte de change	198 089	138 432
Gain de change	(107 159)	(79 881)
Total net	2 761 291	2 484 546

8. Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent au 31 décembre 2021 à 707.072 DT contre 329.455 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Produits des participations	592 800	180 000
Intérêts des placements	-	10 749
Intérêts créditeurs des comptes courants	7 375	6 654
Rémunérations des autres créances	106 897	132 052
Total	707 072	329 455

9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2021 à 108.384 DT contre 362.066 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Remboursement assurances	24 419	47 548
Autres gains ordinaires	83 965	314 518
Total	108 384	362 066

10. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2021 à 873.878 DT contre 185.246 DT au 31 décembre 2020, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Pénalités fiscales, sociales et douanières	62 128	36 840
Autres pertes ordinaires	811 750	148 406
Total	873 878	185 246

VII. Notes relatives à l'état de flux de trésorerie

1. Flux liés à l'exploitation

• Amortissements et provisions

Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Amortissements immob. Incorporelles	1 032 926	819 491	213 435
Amortissements immob. Corporelles	72 492 723	66 877 976	5 614 747
Provisions sur Immo. Financières	1 007 426	821 289	186 137
Provisions sur stocks	382 935	830 985	(448 050)
Provisions clients et comptes rattachés	4 984 556	3 774 137	1 210 419
Provisions pour risques et charges	208 973	255 421	(46 448)
Provisions /congé payés	527 314	553 370	(26 056)
Total	80 636 853	73 932 669	6 704 184

• Variation des stocks

Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Matières premières	12 852 588	5 976 972	6 875 616
Consommables et pièces de rechange	11 056 092	10 943 945	112 147
Produits finis	6 766 488	5 041 950	1 724 538
Total	30 675 168	21 962 867	8 712 301

• Variation des créances

Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Clients	13 293 539	10 254 533	3 039 006
Clients ventes d'énergie	760 180	734 623	25 557
Clients douteux	4 118 517	3 774 137	344 380
Effets à recevoir	18 457 277	20 334 724	(1 877 447)
Chèques en portefeuille	3 285 972	2 115 771	1 170 201

Total	39 915 485	37 213 788	2 701 697
--------------	-------------------	-------------------	------------------

• **Variation des autres actifs**

Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Fournisseurs locaux débiteurs	55 049	112 861	(57 812)
Personnel-avances et acomptes	47 797	57 977	(10 180)
Etat, impôts et taxes (crédit IS)	2 089 480	3 539 362	(1 449 882)
Etat, impôts et taxes (crédit TVA)	58 112	2 676	55 436
Etat, impôts et taxes (droits de douane et divers)	24 925	91 654	(66 729)
Débiteurs divers	50 548	32 958	17 590
Charges constatées d'avance	190 899	140 221	50 678
Total des autres actifs courants	2 516 810	3 977 709	(1 460 899)
Autres actifs Financiers (prêt au personnel)	26 694	28 127	(1 433)
Total des autres actifs	2 543 504	4 005 836	(1 462 332)

• **Variation des fournisseurs et autres dettes**

Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Fournisseurs locaux	4 136 084	3 077 176	1 058 908
Fournisseurs étrangers	7 486 841	6 062 993	1 423 848
Fournisseurs, effets à payer	1 269 253	802 146	467 107
Fournisseurs, factures non parvenues	3 411 055	1 174 514	2 236 541
Fournisseurs d'immobilisations, avances et acomptes	2 770 990	-	2 770 990
Total	19 074 223	11 116 829	7 957 394

• **Autres passifs**

Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Rémunérations dues au personnel	6 604	3 267	3 337
CSS à payer	229 001	29 235	199 766
Receveur des finances	1 583 011	2 369 978	(786 967)
Charges à payer	312 270	288 129	24 141
TVA	-	117 985	(117 985)
CNSS	687 765	579 350	108 415
Retenues Personnel	580	391	190
Total autres passifs courants	2 819 231	3 388 335	(569 104)
Intérêts courus	39 406	54 060	(14 654)
Total autres passifs financiers	39 406	54 060	(14 654)
Total autres passifs	2 858 637	3 442 395	(583 758)

2. Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les décaissements liés aux activités d'investissement correspondent essentiellement aux acquisitions suivantes :

- Matériels & outillages industriels (y compris Turbine à gaz) pour 1.339.557 DT ;
- Installations générales, Agencements, Aménagements pour 427.937 DT ;
- Matériel informatique & MMB pour 281.316 DT.

- Logiciels pour 99.735 DT
- Immobilisations incorporelles en cours pour 55.684 DT.
- Immobilisations corporelles en cours pour 6.146.531 DT.
- Presse SABOT pour 107.227 DT.
- Révision générale Turbine à gaz pour 601.053 DT.

3. Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

- Remboursement des échéances de crédits à moyen terme pour un montant de 2.852.472 DT.
- Encaissements des crédits à court terme correspondant aux
 - ✓ Financement de stocks : 30.650.000 DT, et
 - ✓ Financement en Dinars : 9.450.000 DT.
- Décaissements des crédits à court terme correspondant aux
 - ✓ Financement de stocks : 30.650.000 DT, et
 - ✓ Financement en Dinars : 9.450.000 DT.
- Distribution des dividendes pour un montant de 11.875.208 DT.

4. Rapprochement des montants en liquidités et équivalents de liquidités figurant dans le tableau de flux de trésorerie d'une part et du bilan d'autre part

Libellé	Référence	Trésorerie à fin 2021	Trésorerie à fin 2020	Variation
Liquidités et équivalents de liquidités	cf. note V.8	960 479	1 890 968	(930 489)
Concours bancaires	cf. note V.14	(318 079)	(138 967)	(179 112)
Total		642 400	1 752 001	(1 109 601)

VIII. Note relative aux événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Les états financiers de Sotipapier arrêtés au 31 décembre 2021 ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Il n'y a pas eu d'évènements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, qui sans être liés à la clôture de l'exercice :

- Entraineront des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ; et/ou
- Auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

IX. Note relative aux parties liées

Conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne NCT 39, les transactions avec les parties liées de la société SOTIPAPIER se présentent comme suit :

- La société TUCOLLECT (société dans laquelle SOTIPAPIER détient 99,99% du capital) a facturé un montant de 2.642.349 DT (TTC) relatif à des ventes de vieux papiers. La dette liée à ces facturations s'élève à 33.760 DT au 31 décembre 2021.
- La société SOTIPAPIER a facturé à la société TUCOLLECT sa quote-part dans les frais de location du dépôt pour la période allant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, et ce pour un montant de 72.930 DT (HTVA), totalement encaissé en 2021.
- Le Co-Gérant de la filiale TUCOLLECT a bénéficié, au titre de l'exercice 2021, d'une rémunération annuelle brute de 33.630 DT payée par SOTIPAPIER et refacturée à TUCOLLECT. La créance liée à cette refacturation s'élève à 40.020 DT au 31 décembre 2021.
- Le directeur général a bénéficié au titre de l'exercice 2021 :
 - ✓ D'un salaire net de 224.366DT servi par la société SOTIPAPIER. Le montant de la charge brute s'élève à 355.896DT.
 - ✓ De la mise à disposition d'une voiture de fonction acquise en octobre 2018.

Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. En 2021, le montant des jetons de présence constaté en charges de l'exercice s'est élevé à 120 000 DT ;

X. Note relative aux engagements hors bilan

Les engagements hors bilan comportent, au 31 décembre 2021 les éléments suivants :

Engagements Financiers

Type engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a/ Garanties personnelles						
* Cautionnement	840 003	840 003	Néant	Néant	Néant	Néant
* Aval	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Autres Garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b/ Garanties réelles						
* Hypothèques	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Nantissements	11 810 213	11 810 213	Néant	Néant	Néant	Néant
c/ Effets escomptés non encore échus	30 428 059	30 428 059	Néant	Néant	Néant	Néant
d/ Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e/ Abandon de créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total	43 078 275	43 078 275				
2- Engagements reçus						
a/ Garanties personnelles						
* Cautionnement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Aval	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Autres Garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b/ Garanties réelles						
* Hypothèques	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Nantissements	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c/ Effets escomptés non encore échus	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
d/ Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e/ Abandon de créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
f/ Intérêts sur emprunts	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total						
3- Engagements réciproques						
* Emprunt obtenu non encore encaissé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Crédit consenti non encore versé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Opération de portage	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Crédit Documentaire	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Commande d'immobilisation	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Commande de longue durée	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Etc.	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total						

Dettes garanties par des suretés

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
* Emprunt obligataire	Néant	Néant	Néant
* Emprunt d'investissement	Néant	Néant	Néant
* Emprunt courant de gestion	Néant	Néant	Néant
* Autres	Néant	Néant	Néant

XI. Soldes intermédiaires de gestion

Le schéma des soldes intermédiaires de gestion se présente comme suit :

Produits	31/12/2021	31/12/2020	Charges	31/12/2021	31/12/2020	Soldes intermédiaires des exercices	31/12/2021	31/12/2020
Production vendue	127 383 207	82 677 913	Déstockage de production	1 724 538	-797 699			
Production stockée								
Total	127 383 207	82 677 913	Total	1 724 538	-797 699	Production de l'exercice	129 107 745	81 880 214
Production de l'exercice	129 107 745	81 880 214	Coût d'achat Mat. Premières	56 101 935	33 041 246			
			Achat d'approvisionnements consommés	28 398 444	24 260 888			
Total	129 107 745	81 880 214	Total	84 500 379	57 302 133	Marge sur coûts matières	44 607 366	24 578 081
Marge sur coûts matières	44 607 366	24 578 081	Autres charges	5 307 638	4 212 023			
Total	44 607 366	24 578 081	Total	5 307 638	4 212 023	Valeur ajoutée brute	39 299 728	20 366 058
Valeur ajoutée brute	39 299 728	20 366 058	Impôt, taxes et versements assimilés	458 363	345 947			
			Charges de personnel	8 243 934	7 309 500			
Total	39 299 728	20 366 058	Total	8 702 297	7 655 447	Excédent Brut d'exploitation	30 597 431	12 710 611
Excédent Brut d'exploitation	30 597 431	12 710 611	Dotations aux amortissements et aux provisions	6 704 184	9 240 484			
Autres produits Ordinaires	625 793	501 270	Charges financières	2 761 291	2 484 546			
Produits financiers	707 072	329 455	Autres Pertes Ordinaires	873 878	185 246			
			Impôt sur le résultat ordinaire	2 951 974	622 335			
Total	31 930 296	13 541 336	Total	13 291 327	12 532 611	Résultat des activités ordinaires après impôt	18 638 969	1 008 725
Résultat des activités ordinaires après impôt	18 638 969	1 008 723	Elément extraordinaire-contribution. Conjoncturelle	-	500 000		18 638 969	1 508 723
Total	18 638 969	1 008 723	Total	-	500 000			

Tunis, le 29 avril 2022

**Messieurs les Actionnaires
de la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton
« SOTIPAPIER »
13, Rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain,
Megrine Riadh, 2014.**

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat de Co-commissariat aux comptes, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SOTIPAPIER », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 71.376.034 DT y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 18.638.969 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a) Evaluation des stocks

Les stocks figurent au bilan au 31 décembre 2021 pour une valeur brute de 30.675.168 DT provisionnée à hauteur de 382.935 DT. De par leur valeur importante à l'actif, de leur nature et du caractère spécifique de leur valorisation, l'évaluation des stocks a été considérée comme point clef d'audit.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en :

- **L'examen des procédures de contrôle interne correspondantes et la réalisation des tests sur les contrôles clefs pertinents ;**
- **La revue des états de mouvements des différentes catégories des stocks ainsi que les tests de cadrage des consommations et de la production journalière ;**
- **L'assistance aux inventaires physiques de fin d'année pour les différentes catégories de stock ;**
- **L'examen de la valorisation des différentes catégories de stock en recalculant les coûts retenus au niveau du système d'information et en s'assurant de la permanence de son application d'une période à l'autre ;**
- **L'examen des transactions d'achat et de vente intervenues à la fin de 2021 et au début de 2022 pour s'assurer de leur enregistrement dans la bonne période ; et**
- **La revue des hypothèses et modalités de calcul des provisions pour dépréciation des stocks.**

b) Evaluation des créances clients

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2021 pour un montant brut de 39.915.485 DT provisionné à hauteur de 4.984.556 DT. Compte tenu du caractère significatif des créances clients au regard du bilan de la société, nous avons considéré que l'évaluation des créances clients constitue un point clef d'audit.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en :

- **L'examen des procédures de contrôle interne correspondantes et la réalisation de tests sur les contrôles clefs pertinents ;**
- **Le rapprochement de la balance auxiliaire client avec la balance générale et la revue du délai de remboursement moyen et son évolution par rapport à 2020 ;**
- **L'envoi de demandes de confirmations externes pour un échantillon représentatif de clients. Des procédures alternatives ont été mises en œuvre en cas d'absence de réponses à ces demandes dont notamment la réconciliation entre le bon de livraison et la facture correspondante ainsi que les encaissements reçus début 2022, le cas échéant.**
- **L'examen de la provision pour dépréciation des créances douteuses à travers la revue :**
 - o **De l'ancienneté des créances clients,**
 - o **De l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), et**
 - o **De l'existence d'éventuelles garanties et les éléments qualitatifs retenus par le management telles que des informations sur les perspectives et performances futures de créanciers.**
- **L'examen des transactions de vente et des avoirs accordés intervenues à la fin de 2021 et au début de 2022 pour s'assurer de leur enregistrement dans la bonne période.**

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- **Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la**

fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- **Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.**
- **Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que informations y afférentes fournies par cette dernière.**
- **Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.**
- **Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.**
- **Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.**
- **Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.**

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons celles qui ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes

légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation et réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

**Les Commissaires aux Comptes
Associés M.T.B.F**

Tunisie Audit et Conseil

Mohamed Lassaad BORJI

Wassim CHAKROUN

Tunis, le 29 avril 2022

Messieurs les Actionnaires
de la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton
« **SOTIPAPIER** »
13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain,
Megrine Riadh, 2014.

Messieurs,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous soumettons notre rapport sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration ne nous a informé d'aucune nouvelle convention conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 rentrant dans le champ d'application des articles susvisés.

Par ailleurs, nos travaux ont révélé l'existence des conventions suivantes :

- Votre société a contracté, durant le mois de décembre 2021, deux crédits de gestion auprès de la Banque de Tunisie et la BIAT, s'élevant chacun à 1.750.000 DT, au taux du marché (TMM) + 0,75%.

Ces conventions n'ont pas été préalablement autorisées par le Conseil d'Administration et n'ont pas fait l'objet au préalable d'un rapport spécial établi par les commissaires aux comptes en application des dispositions de l'article 29 de la loi 2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

2. Conventions et opérations réalisées en 2021 relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2021 :

- Votre société a contracté en septembre 2020 auprès de la Banque de Tunisie un crédit à moyen terme qui a servi à financer des investissements réalisés au cours du 2ème semestre de l'année 2019 et du premier semestre de l'année 2020, s'élevant à 3.200.000 DT, au taux du marché monétaire (TMM) + 1,25% l'an et remboursable sur une période de 7 ans dont 12 mois de grâce.
Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 11 décembre 2020.
- Votre société a contracté auprès de la BNA un crédit à moyen terme, en remplacement du crédit à moyen terme antérieurement conclu avec la BH, qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement du projet de transformation de la machine PM2 s'élevant à 1.810.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% l'an et remboursable sur une période de 7 ans dont 24 mois de grâce.
Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 25 décembre 2017.
- Votre société a contracté en 2017 auprès de la BT un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement du projet de transformation de la machine PM2 s'élevant à 4.830.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% l'an et remboursable sur une période de 8 ans dont 24 mois de grâce.
Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 28 octobre 2016.
- Votre société a contracté en 2017 auprès de la BIAT un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement du projet de transformation de la machine PM2 s'élevant à 5.430.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% l'an et remboursable sur une période de 7 ans dont 2 ans de franchise.
Cette convention a été autorisée par le Conseil d'administration du 28 octobre 2016.
- Votre société a contracté en 2016 auprès de la BIAT un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement de l'acquisition d'un ensemble d'équipement industriel s'élevant à 1.260.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% et remboursable sur une période de 5 ans. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 22 avril 2016.
Ce crédit a été entièrement remboursé le 30 juin 2021.
- Votre société a contracté en 2016 auprès de la BIAT un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement de l'acquisition du terrain et la construction sise à Megrine Saint Gobain s'élevant à 1.870.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% et remboursable sur une période de 5 ans. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 14 novembre 2016.
Ce crédit a été entièrement remboursé le 30 novembre 2021.

- La société TUCOLLECT (société dans laquelle SOTIPAPIER détient 99,99% du capital) a facturé un montant de 2.642.349 DT (TTC) relatif à des ventes de vieux papiers. La dette liée à ces facturations s'élève à 33.760 DT au 31 décembre 2021.
- La société SOTIPAPIER a facturé à la société TUCOLLECT sa quote-part dans les frais de location du dépôt pour la période allant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, et ce pour un montant de 72.930 DT (HTVA), totalement encaissé en 2021.
- Le Co-Gérant de la filiale TUCOLLECT a bénéficié, au titre de l'exercice 2021, d'une rémunération annuelle brute de 33.630 DT payée par SOTIPAPIER et refacturée à TUCOLLECT. La créance liée à cette refacturation s'élève à 40.020 DT au 31 décembre 2021.

3. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II §5 du code des sociétés commerciales sont définis comme suit :

- Le directeur général a bénéficié au titre de l'exercice 2021 :
 - ✓ D'un salaire net de 224.366DT servi par la société SOTIPAPIER. Le montant de la charge brute s'élève à 355.896DT.
 - ✓ De la mise à disposition d'une voiture de fonction acquise en octobre 2018.
- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. En 2021, le montant des jetons de présence constaté en charges de l'exercice s'est élevé à 120.000 DT ;

Par ailleurs, lors de nos investigations, nous n'avons pas relevé l'existence d'autres conventions ou opérations qui entrent dans le cadre des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

**Les Commissaires aux Comptes
Associés M.T.B.F**

Mohamed Lassaad BORJI

Tunisie Audit et Conseil

Wassim CHAKROUN